

Le 18 août 2014.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 18 août 2014, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette prend son siège à 19h10.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween débute la rencontre en expliquant les informations qu'elle a reçues, concernant l'accès aux chemins privés, la sécurité incendie ou autre urgence, et les assurances. On poursuivra plus tard dans la soirée avec la rencontre des propriétaires concernés, qui ont été invités par lettre.

15-08-14 RENONCEMENT AU SECRET PROFESSIONNEL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham renonce au secret professionnel contenu aux pages 5 et 6 de l'avis juridique de Monty Coulombe daté du 12 août 2014, sous la signature de Me Mélanie Pelletier.

M. Guy Hudon donne un avis motion pour faire le règlement 361, délimitant le niveau de service offert en matière de protection contre les incendies.

16-08-14 DÉROGATION MINEURE 57 DES PINS

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Mme Martine Blain et localisée comme suit : 57 rue des Pins, lot 21C-8, P-21A, P-21C. Ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 11 août 2014. Cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être accordée. Après délibérations, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente dérogation mineure soit acceptée, sans modification.

17-08-14 MANDAT JURIDIQUE, DOSSIER SPAA

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à Me Mélanie Pelletier de Monty Coulombe, pour répondre au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, dans le dossier de la poursuite contre une infraction au règlement 312 contre les animaux, suite aux contraventions émises par la SPAA de Victoriaville.

18-08-14 LUMIÈRE D'URGENCE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une nouvelle lumière d'urgence pour la bibliothèque, au coût de 210 \$, suite à la visite d'un inspecteur de la sécurité incendie de Victoriaville à la fin juillet.

19-08-14 EXTINCTEURS POUR LA MAISON RÉCRÉATIVE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 2 extincteurs pour la maison récréative, au coût de 50 \$, suite à la visite d'un inspecteur de la sécurité incendie de Victoriaville à la fin juillet.

La directrice générale fait le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2013.

Le ministère des Transports nous informe qu'ils sont à procéder à l'étude pour la sécurité de l'entrée du village sur la route 161, près de la Coop, où il y eu des accidents automobiles dernièrement.

20-08-14 BALANCE 20 000 \$ POUR LA COOP

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'envoi à la Coop de Solidarité, qu'il reste un montant de 20 000 \$ à payer à la municipalité pour 2014.

21-08-14 ASPHALTE COUR NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham préfère qu'il y ait de l'asphalte dans toute la cour du nouveau garage municipal, sur le côté jusqu'à l'arrière.

Informé l'architecte M. André Bourassa, qu'on veut déplacer la construction du nouveau garage au printemps au lieu de cet automne.

22-08-14 INVITATION À SOUMISSIONNER

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une invitation à soumissionner à 4 entreprises ou personnes, concernant l'entretien d'hiver des chemins privés. Se baser sur le kilométrage et les noms de chemins de l'an passé, on demande la liste des équipements et la preuve d'assurance, et la signature de la déclaration de l'entrepreneur concernant les conflits d'intérêt et les communications d'influence. On demande une soumission pour 1 an, et une soumission pour 3 ans, distincte et bien identifiée. On demande les soumissions au plus tard le 11 septembre, 15 heures.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h43).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Secondé par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

